

Le Petit Usania

n°19 - Mars 2000 3° année

Le mensuel d'information de l'USAN

USAN : Cité des Sports de Nancy-Thermal / 6, avenue Hippolyte Maringer / 54000 NANCY / C.C.P. : NANCY 176 574 F

L'heure est à la déclaration d'impôts !

Comme chaque année à la même période chacun se doit de compléter sa déclaration des revenus. Quel rapport avec la spéléo me direz-vous ? Tout simplement la « réduction d'impôt au titre des versements et dons consentis au profit d'œuvres ou organismes d'intérêt général ou reconnus d'utilité publique » (ligne UF de la déclaration).

L'instruction du 4 octobre 99 parue au Bulletin Officiel des Impôts 5 B-17-99 du 8 octobre 99 stipule que « ces versements peuvent avoir la nature de don, mais également de cotisation. » Ainsi la cotisation fédérale et celle du club pourraient donner lieu à une réduction d'impôt considérant que « le versement, pour être éligible à la réduction d'impôt ou à la réduction du revenu imposable, doit être consenti à titre gratuit, sans contrepartie directe ou indirecte, au profit de la personne qui l'effectue. » L'instruction précise justement les conditions de prise en compte des versements et définit également ce qui est appelé une œuvre ou un organisme d'intérêt général ou reconnus d'utilité publique.

Ainsi, « pour être considérés comme d'intérêt général, les organismes bénéficiaires des versements ne doivent pas fonctionner au profit d'un cercle restreint de personnes (cf. documentation de base 4 C

712 n°14 et 5 B 3311 n°14), ni exercer d'activité lucrative et doivent avoir une gestion désintéressée. » On cite en exemple les « organismes présentant un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif ».

La notion de contrepartie y est ensuite clairement définie. Ainsi les avantages institutionnels ou symboliques (droit de vote aux A.G., éligibilité au Comité Directeur, titre honorifique...) ne constituent pas une contrepartie réelle au versement. De plus, « la remise de menus biens tels qu'insignes, timbres décoratifs, étiquettes personnalisées, affiches, épinglettes, cartes de vœux, etc. ne remette pas en cause l'éligibilité des versements au bénéfice de l'avantage fiscal lorsque les biens remis par l'organisme à chaque adhérent ou donateur au cours d'une même année civile ont une valeur totale faible (au maximum de l'ordre de 200 F), et qui présente une disproportion marquée avec le montant de la cotisation [...] d'un rapport de 1 à 4 ». Il en va de même pour l'envoi de publications, bulletins d'information ou documents divers.

Je vous invite donc à joindre à votre déclaration l'attestation de cotisation fournie et à inscrire la somme totale des cotisations en ligne UF de votre déclaration afin d'obtenir une réduction d'impôt d'un montant de 50 % de la somme déclarée.

Christophe PREVOT

Constituée le 19 novembre 1961 et déclarée à la préfecture de Meurthe-et-Moselle le 3 janvier 1962 sous le numéro 2143, l'Union Spéléologique de l'Agglomération Nancéienne, ou USAN, « a pour but de grouper les personnes de la région de NANCY s'intéressant à l'exploration, l'étude et la protection des cavités souterraines naturelles ou artificielles » (article 1 des statuts).

Agréée le 2 mai 1981 par le Ministère de la Jeunesse et des Sports sous le numéro 54S433.

Conventionnée par l'Agence Nationale des Chèques-Vacances sous le numéro 147102.

Conventionnée par la Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe-et-Moselle.

.....
□ Directeur de publication &
□ Responsable de rédaction :
□ Christophe PREVOT
.....
□ Imprimeur : USAN - NANCY
□ ISSN 1292-5950
□ Dépôt légal n°1303 / Mars 2000
.....

Informations

Mur d'escalade : séance hebdomadaire chaque mardi (hors vacances scolaires) de 20h à 22h pour escalade et entraînement sur corde au gymnase Provençal (quai René II à Nancy)

Piscine : séance hebdomadaire chaque jeudi de 20h30 à 22h15 (horaire bassin : 20h45-22h) pour plongée et natation à la piscine olympique de Nancy-Thermal, Nancy (entrée : 10 F = 1,52 €)

Que d'eau, que d'eau... par Sylvie GOBERT

18 et 19 décembre 1999

Le vendredi 17 au soir nous partions de Nancy dans deux voitures ; l'équipe était composée d'Alain Masson, Pascal Cuxac, Gérôme Contal, Martial et moi-même pour les confirmés et de Anne, Samuel et Jérémy pour les débutants, Gaëlle étant avec nous pour la promenade.

Le samedi matin nous nous rendons aux Biefs Boussets. La pluie était fine et aucune trace de neige alentour, le ruisseau quant à lui était inexistant, tout allait bien pour une séance d'initiation en milieu naturel. Tout le monde descend sauf Gaëlle restée au refuge. L'équipement se fait hors crue comme d'habitude et nous arrivons à la profondeur de -50 en bas d'un P10. Là nous décidons de remonter, la température est basse et nos débutants ne sont pas encore habitués à ces conditions. Martial remonte le premier suivi de Samuel que je suis, suivie de Jérémie et Alain. Anne, Pascal et Gérôme déséquipent. Lorsque j'arrive à la Charnière (Petite escalade sous douche), je trouve l'eau particulièrement froide, quelques mètres plus loin je croise Martial qui m'annonce qu'il y a un début de crue et qu'il ne faut pas traîner à sortir. En effet, arrivée au dernier puits à l'extérieur, je constate qu'il y a comme un petit « plus » d'eau. Je me tiens donc en haut du puits et je m'assure que Jérémie et Anne sortent sans encombre. Je les aide à grimper une petite escalade dans le ruisseau qui est devenu glissant et difficile du fait de la cascade qui s'y jette dorénavant. À ce moment je me sens soulagée puisque les jeunes sont sortis.

J'attends en haut du puits de sortie et au bout d'un quart d'heure les minutes me semblent très longues... Je me demande ce que font Alain, Gérôme, Martial et Pascal... Deux personnes étaient suffisantes pour terminer le déséquipement et personne n'arrive. J'appelle... Personne ne répond !

Pendant ce temps je me retourne régulièrement et la cascade à escalader grossit régulièrement, quant au puits de sortie si l'équipe n'arrive pas bientôt ils ne pourront plus le remonter. J'hésite entre redescendre pour aller les chercher, ils sont peut être bloqués à cause d'un manque de lumière, je ne vous raconte pas tous les scénarios catastrophes qui me sont passés par la tête, si ! si ! Finalement je décide de remonter la cascade avant d'être bloquée entre elle et le puits de sortie qu'ils ne pourront plus remonter maintenant. Je me dirige vers les voitures pour voir si il ne reste pas de matériel quand je rencontre deux gendarmes ; surprise ! Ils me demandent ce que nous faisons là (Un golf pardi !), je me fais « engueuler », irresponsable qu'ils disaient ! et là dessus je leur explique gentiment qu'on s'expliquera plus tard et que mon souci est de faire sortir les quatre personnes coincées en bas. Je cours jusqu'à la voiture où je trouve, oh miracle, de la corde. Pendant ce temps mes amis les gendarmes déclenchent un Spéléo Secours du fait du manque de renseignement sur la situation de l'équipe coincée. Lorsque j'arrive sur le côté du trou j'entends des voix en bas du puits, je me dépêche d'équiper sur le coté et je descends jusqu'à un surplomb d'où je peux constater que tout le monde va bien et que ma corde est assez longue. Et là les gars en dessous ils criaient « lance la corde », ça m'a fait rire « après », des fois que je les laisse au fond !

Conclusion : à la sortie nous avons rencontré les pompiers (super sympa), les gendarmes (plus aimables) et nous avons fait suspendre le Spéléo Secours. Nous n'avons pas échappé à la visite de santé et au rapport de gendarmerie. En bref plus de peur que de mal et merci à nos débutants qui avaient arrêtés une voiture pour qu'on vienne à notre secours, une fausse alerte valait mieux qu'une alerte déclenchée trop

Félicitations aux « jeunes » parents

Le petit Théo Prévot est né le 1er février à midi ! 3,820 kg pour 50 cm c'est déjà un affamé qui fait la joie (lorsqu'il dort !) de ses sœurs, parents et grands-parents.

Président : Daniel PREVOT	Gymnase : Sylvie GOBERT
Vice-Président : Bruno RAGARU	Matériels : Martial MARTIN
Trésorier : Christian ROUMEGOUS	Mines/archéo. : Jean-Mary BLIND
Secrétaire : Christophe PREVOT	Piscine : Sylvie GOBERT
Act. éducatives : Éliane PREVOT	Plongée : Martial MARTIN
Archives/Biblio : Patrick LIBERT	Promotion : poste vacant
Canyon : poste vacant	R.D.E. : Cyril WIRTZ
Documentation : Bruno RAGARU	Site Internet : Jean-Luc METZGER
Festivités : Sylvie GOBERT	Adresse site : http://www.usan.fr.st

Programme établi lors de la réunion du vendredi 18 février

- le S 19/02 **entraînement** : au Rupt du Puits / resp. : Cyril WIRTZ
- le S 26/02 **plongée** : entraînement au spéléodrome / responsable : Martial MARTIN
- le D 27/02 **entraînement** : au Rupt du Puits ou à Savonnières-en-Perthois / responsable : Cyril WIRTZ
- du S 04/03 **entraînement** : au Rupt du Puits, à Savonnières-en-Perthois ou dans le Doubs ; APPELEZ !
au D 05/03 responsable : Cyril WIRTZ
- du S 04/03 **réunion** : journées techniques de l'E.F.Canyon au Lycée Viticole de Mâcon-Davayé (71)
au D 05/03 contact : Jean-Jacques BONDOUX (Tél. : 04.70.xx.xx.xx - Mél : jj.bondoux@wanadoo.fr)
- du S 11/03 **exploration** : au Jean Bernard (ou dans le Doubs si la météo est mauvaise)
au D 12/03 responsable : Martial MARTIN
- du S 18/03 **travaux** : nettoyage printanier annuel : détagage à Pierre-la-Treiche le samedi et nettoyage du
au D 19/03 Gouffre de la Grimosanté (?) le dimanche / responsable : Daniel PREVOT pour CR-PEPEL
- le D 26/03 **entraînement** : au spéléodrome / responsable : Martial MARTIN



En prévisions

- du L 17/04 **camp de l'USAN** : TOUS NIVEAUX ; spéléo, escalade, plongée, VTT et kayak au centre des
au D 23/04 Chenestrels (Doubs) / responsable : Martial MARTIN
- du S 22/04 **réunion** : congrès international sur la prévention et les secours en plongée souterraine organisé
au L 24/04 par le SSF, la FFS et la FFESSM à Dijon (site : <http://www.multimania.com/ssfdijon/acces.html>)
- le S 13/05 **réunion** : A.G. du CDS-54 à Nancy
- du S 10/06 **réunion** : congrès FFS à Tarascon/Ariège (site : <http://perso.worldonline.fr/congressspeleo2000>)
au L 12/06 contact : Daniel PREVOT
- du S 11/11 **réunion** : journées d'étude de l'E.F.S. à Lisle-en-Rigault (Meuse)
au D 12/11 contact : Jean-Pierre DEPAQUIS (Tél. : 03.26.xx.xx.xx - Mél : jean.pierre.depaquis@wanadoo.fr)

Erratum

Une inversion s'est glissée dans le tableau de répartition du FNDS 99 paru dans le dernier numéro. Il faut inverser les montants perçus par le GSL et le SCL et lire : GSL 0 F et SCL 600 F (et non le contraire).

Tarifications pour 2000

Cotisation fédérale FFS simple : 165 F = 25,15 €
Cotisation club USAN simple : 105 F ou 16 €

Assurance fédérale basique : 200 F = 30,49 €
Licence initiation individuelle : 20 F = 3,05 €

Frais de maintenance	Casque	Baudrier	Carbure (5 kg)	Pile (4,5 V)
membre de l'USAN	-	-	60 F = 9,15 €	3 F = 0,46 €
personne extérieure	15 F = 2,29 €	25 F = 3,81 €	70 F = 10,67 €	5 F = 0,76 €
forfait hebdomadaire	15 F = 2,29 €	50 F = 7,62 €	-	-
forfait mensuel	40 F = 6,10 €	100 F = 15,24 €	-	-